

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE BELLECHASSE  
MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN**

**Séance ordinaire du 12 janvier 2021**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Lac-Etchemin, tenue le mardi 12 janvier 2021, à 19 h, en visioconférence.

**Sont présents :**

**Mesdames les conseillères :** Judith Leblond  
Marie-Pierre Lamontagne

**Messieurs les conseillers :** Guyda Deblois  
Patrick Lachance  
Sébastien Ouellet  
Yannick Dion

**Formant quorum sous la présidence de M. le maire, Camil Turmel.**

**Est également présent :**

Le directeur général/secrétaire-trésorier Laurent Rheault, M.A.P., OMA.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance.
2. Acceptation de l'ordre du jour.
3. Approbation des procès-verbaux des séances du 1<sup>er</sup> et 22 décembre 2020.
4. **DOSSIER(S) - ADMINISTRATION :**
  - 4.1 Autorisation des versements prévus "Abonnements, cotisations et contrats annuels - Exercice financier 2021".
  - 4.2 Autorisation des versements prévus « contributions diverses et de la liste des dépenses incompressibles - Exercice financier 2021 ».
  - 4.3 Dépôt par la direction générale du rapport de suivi de la disposition des actifs de la municipalité pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020.
  - 4.4 Formation d'un Comité patronal de négociation pour le renouvellement de la convention collective des employés municipaux.
  - 4.5 Abrogation du droit supplétif au droit de mutation qui doit être payé à la municipalité dans tous les cas où survient le transfert d'un immeuble situé sur son territoire et où une exonération la prive du paiement du droit de mutation à l'égard de ce transfert.
  - 4.6 Autorisation pour procéder à la radiation d'un compte à recevoir - Matricule 0339-59-9525-00-0002.
5. **DOSSIER(S) - SERVICES PUBLICS :**
  - 5.1 Demande de subvention auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports dans le cadre du "Programme d'aide à la voirie locale - Volet - Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) - Année 2021".
  - 5.2 Confirmation et acceptation de l'organigramme et du personnel affecté au service de la sécurité incendie de la Municipalité de Lac-Etchemin- Année 2021.
  - 5.3 Dépôt du rapport annuel de la gestion de l'eau potable de la Municipalité de

Lac-Etchemin pour l'année 2019 selon les exigences de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable.

**6. DOSSIER(S) - URBANISME, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT :**

6.1 Demande d'officialisation adressée à la Commission de toponymie du Québec pour désigner le prolongement du chemin des Avalanches dans le secteur du "Développement YMCO".

**7. DOSSIER(S) - LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE :**

7.1

**8. DOSSIER(S) - AUTRE(S) :**

8.1 Motion de félicitations - Féerie de Lac - Édition de décembre 2020.

9. Approbation du rapport des impayés et des déboursés directs de la Municipalité de Lac-Etchemin.

10. Lecture de la correspondance.

11. Affaires nouvelles :

11.1 Souscriptions diverses :

a)

11.2

~~12. Période d'intervention des membres du conseil.~~

~~13. Période de questions des citoyens.~~

14. Levée de la séance.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

À 19 h, M. le maire Camil Turmel ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous et prononce le mot d'ouverture de la séance du conseil.

*«Dans un contexte de respect et de transparence nous allons assurer la saine gestion de la Municipalité de Lac-Etchemin et ce notamment à travers la présente séance».*

Le maire profite de cette première séance de l'année 2021 pour offrir ses meilleurs vœux pour la prochaine année.

001-01-2021

2.

**ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Considérant que tous les membres du conseil, formant quorum à la présente séance, ont pris connaissance de l'ordre du jour;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER GUYDA DEBLOIS ET RÉSOLU :**

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit accepté tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier.

**Adoptée à l'unanimité.**

3. **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 1<sup>ER</sup> ET DU 22 DÉCEMBRE 2020**

---

Considérant que des copies des procès-verbaux des séances du 1<sup>er</sup> et du 22 décembre 2020 ont été remises à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, le directeur général/secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire la lecture;

002-01-2021-1 **IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PATRICK LACHANCE ET RÉSOLU :**

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2020, tel que rédigé par le directeur général/secrétaire-trésorier.

002-01-2021-2 **IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PATRICK LACHANCE ET RÉSOLU :**

D'approuver les trois (3) procès-verbaux de la séance extraordinaire du 22 décembre 2020 concernant le dépôt, la présentation et l'adoption des prévisions budgétaires, le dépôt, la présentation et l'adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2021-2022-2023, l'adoption du règlement numéro 201-2020 décrétant l'imposition des différentes taxes et compensations à être imposées pour l'exercice financier 2021 de la Municipalité de Lac-Etchemin ainsi que le règlement numéro 202-2020 amendement le règlement numéro 112-2010 concernant l'imposition d'une taxe d'affaires aux commerces, industries, métiers, professions et arts basée sur la valeur annuelle des immeubles ou partie des immeubles occupées selon les informations apparaissant au rôle d'évaluation de la valeur locative.

***Adoptée à l'unanimité.***

4. **DOSSIER(S) - ADMINISTRATION :**

003-01-2021  
4.1 **AUTORISATION DES VERSEMENTS PRÉVUS "ABONNEMENTS, COTISATIONS ET CONTRATS ANNUELS - EXERCICE FINANCIER 2021"**

---

Les membres du conseil ayant tous pris connaissance et discuté du contenu du document déposé par le directeur général/secrétaire-trésorier relativement aux versements prévus pour l'année 2021 concernant les "abonnements, cotisations et contrats annuels";

**IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE JUDITH LEBLOND ET RÉSOLU :**

QUE le conseil accepte le document déposé par le directeur général/secrétaire-trésorier et annexé à la présente pour en faire partie intégrante relativement aux versements prévus pour l'année 2021 concernant les "abonnements, cotisations et contrats annuels".

***Adoptée à l'unanimité.***

004-01-2021  
4.2 **AUTORISATION DES VERSEMENTS PRÉVUS "CONTRIBUTIONS DIVERSES" - EXERCICE FINANCIER 2021**

---

Les membres du conseil ayant tous pris connaissance et discuté du contenu du document déposé par le directeur général/secrétaire-trésorier relativement aux versements prévus pour l'année 2021 concernant les "contributions diverses";

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER SÉBASTIEN OUELLET ET RÉSOLU :**

QUE le conseil accepte le document déposé par le directeur général/secrétaire-trésorier et annexé à la présente pour en faire partie intégrante relativement aux versements prévus pour l'année 2021 concernant les "contributions diverses".

***Adoptée à l'unanimité.***

4.3 **DÉPÔT PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU RAPPORT DE SUIVI DE LA DISPOSITION DES ACTIFS DE LA MUNICIPALITÉ POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020**

---

En conformité avec l'article 20 du règlement numéro 181-2018 relatif à la gestion contractuelle, le directeur général dépose le rapport de suivi de la disposition des actifs de la municipalité pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020.

Ledit rapport est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

005-01-2021  
4.4 **FORMATION D'UN "COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION" POUR LE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

---

Considérant que la municipalité amorcera bientôt la négociation d'une nouvelle convention collective avec les employés municipaux;

Considérant que la municipalité considère nécessaire de former un comité patronal dûment mandaté pour défendre et pour représenter adéquatement la Municipalité de Lac-Etchemin, lors du processus de négociation concernant ses ressources humaines;

**IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE MARIE-PIERRE LAMONTAGNE ET RÉSOLU :**

QUE le conseil procède par la présente, à la nomination de Mme Judith Leblond, conseillère municipale et M. Laurent Rheault, directeur général/secrétaire-trésorier comme membres du "Comité patronal de négociation";

QUE ledit comité fasse part régulièrement aux membres du conseil de ses recommandations et de l'état d'avancement du dossier de la négociation avec le syndicat des employés municipaux.

***Adoptée à l'unanimité.***

006-01-2021  
4.5 **ABROGATION DU DROIT SUPPLÉTIF AU DROIT DE MUTATION QUI DOIT ÊTRE PAYÉ À LA MUNICIPALITÉ DANS TOUS LES CAS OÙ SURVIENT LE TRANSFERT D'UN IMMEUBLE SITUÉ SUR SON TERRITOIRE ET OÙ UNE EXONÉRATION LA PRIVE DU PAIEMENT DU DROIT DE MUTATION À L'ÉGARD DE CE TRANSFERT**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER YANNICK DION ET RÉSOLU :**

QUE la Municipalité de Lac-Etchemin renonce au droit supplétif au droit de mutation qui doit être payé à la municipalité dans tous les cas où survient le transfert d'un immeuble situé sur son territoire et où une exonération la prive du paiement du droit de mutation à l'égard de ce transfert, le tout effectif le 1<sup>er</sup> janvier 2021;

QUE conséquemment, les résolutions numéros 64-03-2002, 12-01-2005, 30-02-2007 et 215-10-2007 adoptées par le Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin soient abrogées, donc nulles et sans effet.

***Adoptée à l'unanimité.***

007-01-2021  
4.6

**AUTORISATION POUR PROCÉDER À LA RADIATION D'UN COMPTE À RECEVOIR - MATRICULE A 0339 59 9525 00 0002**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER GUYDA DEBLOIS ET RÉSOLU :**

QUE le Conseil municipal autorise le directeur général/secrétaire-trésorier à procéder à la radiation du compte à recevoir suivant devenu irrécupérable :

- Matricule A 0339 59 9525 00 0002 (taxe d'affaires/fermeture du commerce et démarche de récupération improductive) au montant de 115,02 \$ (2020-2021).

***Adoptée à l'unanimité.***

5.

**DOSSIER(S) - SERVICES PUBLICS :**

008-01-2020  
5.1

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS DANS LE CADRE DU "PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - VOLET - PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE) - ANNÉE 2021"**

---

Considérant que la municipalité fera exécuter des travaux de voirie au cours de la saison estivale;

Considérant que ces travaux nécessiteront un investissement assez important;

Considérant que les fonds disponibles à cet égard risquent de ne pas être suffisants;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PATRICK LACHANCE ET RÉSOLU :**

QUE la municipalité demande à la députée de Bellechasse, Mme Stéphanie Lachance, dans le cadre de son budget discrétionnaire, une aide financière afin d'aider à la réalisation des travaux d'asphaltage sur l'ensemble du territoire de la municipalité;

QUE la municipalité fasse parvenir une liste sommaire des travaux d'entretien du réseau routier de la municipalité pour l'année 2021 ainsi que leurs coûts;

QUE ladite liste soit annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

***Adoptée à l'unanimité.***

009-01-2021  
5.2

**CONFIRMATION ET ACCEPTATION DE L'ORGANIGRAMME ET DU PERSONNEL AFFECTÉ AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN - ANNÉE 2021**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE JUDITH LEBLOND ET RÉSOLU :**

QUE le Conseil municipal confirme et accepte, par la présente résolution, l'organigramme, lequel est annexé à la présente pour en faire partie intégrante, soumis par le directeur du service de la sécurité incendie, M. Sylvain Poulin;

QUE les personnes affectées au service et inscrites à l'organigramme soient confirmées dans leurs fonctions respectives. Le présent organigramme remplace la ou les versions antérieures.

***Adoptée à l'unanimité.***

010-01-2021  
5.3

**DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE LA GESTION DE L'EAU POTABLE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN POUR L'ANNÉE 2019 SELON LES EXIGENCES DE LA STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE**

---

Considérant que les membres du conseil ont tous pris connaissance du rapport annuel de la gestion de l'eau potable de la Municipalité de Lac-Etchemin pour l'année 2019;

Considérant que le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a confirmé que le formulaire est complet et conforme en date du 26 novembre 2020;

**IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE JUDITH LEBLOND ET RÉSOLU :**

QUE le conseil accepte, par la présente résolution, le dépôt par le directeur des Services publics Urbanisme et Environnement du rapport annuel de la gestion de l'eau potable de la Municipalité de Lac-Etchemin portant sur les résultats obtenus pour l'année 2019.

***Adoptée à l'unanimité.***

**6.**

**DOSSIER(S) - URBANISME, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT :**

011-01-2021  
6.1

**DEMANDE D'OFFICIALISATION ADRESSÉE À LA COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC POUR DÉSIGNER LE PROLONGEMENT DU CHEMIN DES AVALANCHES DANS LE SECTEUR DU "DÉVELOPPEMENT YMCO"**

---

Considérant que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du nom de rue proposé par le directeur des Services publics Urbanisme et Environnement pour désigner le prolongement du chemin des Avalanches dans le secteur du "Développement YMCO";

Considérant que la municipalité exige que toute voie de circulation (publique ou privée) possède sa dénomination spécifique;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER SÉBASTIEN OUELLET ET RÉSOLU :**

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin accepte la proposition suggérée par le directeur des Services publics Urbanisme et Environnement, comme dénomination pour le prolongement du chemin des Avalanches et demande à la Commission de toponymie du Québec l'officialisation de celle-ci, soit :

- Chemin des Avalanches Sud

QUE le plan d'ensemble désignant le prolongement dudit chemin est annexé à la présente résolution.

***Adoptée à l'unanimité.***

7. **DOSSIER(S) - LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE :**

7.1 Aucun point pour cet item.

8. **DOSSIER(S) - AUTRE(S) :**

8.1 **MOTION DE FÉLICITATIONS - FÉÉRIE DE LAC - ÉDITION DE DÉCEMBRE 2020**

---

Mme la conseillère Marie-Pierre Lamontagne présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du Conseil municipal en faveur de l'organisation La « Férie du lac...les Riverains vous reçoivent ».

Afin de permettre à la population de profiter du lac Etchemin en ce début d'hiver et à l'approche du temps des fêtes qui s'annonçait moins rassembleur qu'à l'habitude, un groupe de citoyens a lancé l'idée de créer de la féerie sur le lac.

Les organisateurs mesdames Marie-Hélène Lepage, Christine Lecours et monsieur Bruno Lamontagne ont sollicité les riverains pour offrir aux citoyens un spectacle coloré pour la soirée du 31 décembre. De plus, un circuit glacé a permis à plusieurs adeptes de plein air de marcher ou de patiner en famille sur plusieurs jours en décembre et janvier.

Appuyé par une belle équipe de bénévoles et la collaboration de plusieurs riverains, la période des Fêtes 2020 a été agrémentée pour une belle initiative appréciée de tous. Merci pour votre belle implication.

---

Camil Turmel  
Maire

---

Laurent Rheault, M.A.P., OMA  
Directeur général/secrétaire-trésorier

012-01-2021  
9.

**APPROBATION DU RAPPORT DES IMPAYÉS ET DES DÉBOURSÉS DIRECTS DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN**

---

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER YANNICK DION ET RÉSOLU :**

QUE la Municipalité de Lac-Etchemin accepte le rapport des impayés et déboursés directs pour décembre 2020 pour la somme de 318 823,91 \$, le tout tel que détaillé comme suit : achats impayés : 215 453,01 \$ et déboursés directs : 103 370,90 \$ et identifié "Rapport des impayés et déboursés directs" et autorise le secrétaire-trésorier à les payer.

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussigné, Laurent Rheault, M.A.P., OMA, directeur général/secrétaire-trésorier, fait part qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour le rapport des impayés et des déboursés directs ci-haut décrits.

---

Laurent Rheault, M.A.P., OMA  
Directeur général/secrétaire-trésorier

***Adoptée à l'unanimité.***

10.

## LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

---

**27 novembre 2020**

Lettre de remerciements adressée à M. Jude Émond, de la part de M. Nicolas Nadeau, conseiller en organisation de collectes chez Héma-Québec ainsi que de son équipe pour tout le support offert pour l'organisation de la récente collecte de sang qui a permis d'accueillir 660 donneurs. Le soutien consacré permet de réaliser ces événements si importants pour les receveurs. Merci de l'appui.

---

**30 novembre 2020**

Lettre de remerciements du président du Syndicat de l'UPA des Etchemins et du Comité du Marché fermier, M. Jérôme Gingras, pour la contribution financière de la municipalité au nouveau *Marché fermier des Etchemins*. Les sommes obtenues grâce aux différents partenaires du projet ont notamment permis au Marché de se doter d'un logo et du matériel nécessaire à la tenue des marchés publics et de réaliser la promotion des événements dans les médias locaux. Le prêt de matériel (tables et chaises) à Horto Verdi fut grandement apprécié.

Les premières éditions du *Marché fermier des Etchemins* ont été de réels succès. Les membres du *Comité du marché fermier* planifieront la suite alors que le nombre de marchés publics devrait se multiplier en 2021.

Ce projet a eu et aura des retombées positives dont une mise en marché commune et facilité pour les petites entreprises agroalimentaires, habitude d'approvisionnement local, attractivité touristique dans les Etchemins, valorisation de l'agriculture locale, etc.

---

11. **AFFAIRE (S) NOUVELLE (S) :**

11.1 **SOUSCRIPTION (S) DIVERSE (S) :**

11.1-a) Aucun point pour cet item.

12. **PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**

~~Chacun des membres du Conseil municipal est invité par le maire, à faire part, s'il y a lieu, d'un bref résumé de leurs principales activités de représentation, des rencontres et dossiers traités au cours du dernier mois et ajouter ses commentaires sur certains sujets, selon sa convenance.~~

~~Pour terminer ce point, à son tour M. Camil Turmel, maire, commente en ce sens au bénéfice des gens présents dans la salle.~~

13. **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

~~Les citoyennes et citoyens présents dans la salle sont invités par le maire à poser leurs questions concernant les affaires municipales en demandant préalablement la parole.~~

14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 20 h 30, l'ordre du jour étant épuisé, Mme la conseillère Judith Leblond propose que la présente séance soit levée.

---

MAIRE

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL/  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER